



**Relevé de conclusions : Comité technique Aides financières  
et accompagnement du PDALD  
5 janvier 2010**

Présents : N. BERUT, V. VUITTON, V. MASSON, MF. GAUME, O. GUILLOT, D. HENEULT  
+ I.MANDON (1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour)

Excusées : S. REYNAUD-WINIARSKI, R. TOURON.

---

Ordre du jour :

1/ FLU :

- présentation de l'imprimé de demande directe par I.MANDON ;
- réorganisation de l'équipe de la CLU du GOP ;
- ASLL : décision de l'équipe du Plan.

2/ DAAP : poursuite de la mise en œuvre

3/ Questions diverses :

- intermédiation locative ;
- réunion sur les baux glissants ;
- exonération redevances eau pour le FLU.

---

En préambule de la réunion, les Services de l'Etat présentent leur réorganisation en 3 directions. Celles qui vont œuvrer pour partie dans le domaine du logement et de l'hébergement sont :

- la Direction Des Territoires : DDT qui comprend les services de l'ex-DDEA y compris l'ANAH moins le service Habitat ;
- la Direction De la Cohésion Sociale : DDCS avec un volet logement et un volet hébergement.

**1. FLU :**

- **présentation de l'imprimé de demande directe :**

I. MANDON présente le travail réalisé avec l'association ATD Quart Monde qui a abouti à l'élaboration d'un imprimé de demande directe simplifié et plus lisible pour le demandeur.

L'imprimé se présente sous la forme d'une pochette cartonnée dans laquelle sont insérés des feuillets. Il sera nécessaire d'évaluer le coût d'impression de cette pochette afin de voir si cette dépense pourrait être prise en charge sur le budget du FLU.

 <p>Conseil général <b>LOIRE</b> EN RHÔNE-ALPES Délégation à la Vie Sociale</p>	<p align="center"><b>Direction des politiques sociales</b></p>		<p align="right"><b>Page 2 sur 3</b></p>

- **réorganisation de l'équipe de la CLU du GOP :**

N. BERUT présente les changements administratifs opérés sur les CLU du Gier-Pilat et de l'Ondaine à partir du mois de janvier 2010 à savoir le regroupement des personnels au sein d'une seule entité : la CLU du GOP.

Cette réorganisation doit permettre de mutualiser les moyens des deux équipes afin de traiter les demandes dans de meilleurs délais et de proposer aux services instructeurs une permanence d'appui et de conseil, du lundi au vendredi quel que soit le territoire concerné. Les instances de décision restent cependant inchangées et demeurent spécifiques à chaque territoire.

- **ASLL : retour équipe du Plan :**

Lors de l'équipe du Plan du mois de décembre, les décisions suivantes ont été prises concernant les mesures ASLL 2010 :

- concernant l'ADSEA, il est décidé de conserver le volume des mesures pour 2010 en proposant :
  - une mutualisation du nombre de mesures sur les deux territoires ;
  - une intervention de l'ADSEA de Roanne sur l'ensemble des deux arrondissements ;
- plusieurs associations ayant bénéficié de mesures du Plan de relance de l'Etat au titre de l'intermédiation locative (c'est le cas pour l'ANEF, VALDO, les PACT, l'ASL), il est décidé qu'aucune augmentation du nombre de mesures n'est envisagée pour l'année 2010. En effet, le dispositif d'intermédiation locative ayant démarré fin 2009, il semble opportun de conserver les mesures ASLL à l'identique pour l'année 2010 à l'issue de laquelle un bilan devra être fait entre les 2 dispositifs ;
- une revalorisation du coût de la mesure de 0.9% sera proposée au vote de la Commission permanente ;
- quelques associations ayant dépassé leurs objectifs, il est décidé que les surcoûts liés au dépassement de l'activité en 2009 ne seront pas compensés financièrement.

**2. DAAP : poursuite de la mise en œuvre**

- Le règlement intérieur a été finalisé et devra être présenté sommairement à l'ensemble des partenaires potentiels du dispositif (collectivités, organismes bancaires, collecteurs etc) lors d'une réunion prévue le 22 janvier 2010.

L'enjeu de cette réunion est de mobiliser les banques notamment afin qu'elles soient signataires de la convention de gestion et qu'elles s'engagent à participer aux commissions et à être des partenaires financiers dans le cadre de la négociation des frais, agios etc.

- 3 documents sont à présenter au vote de la Commission permanente du Conseil général :
- le règlement intérieur ;
  - la convention de transfert des fonds ;
  - la convention de gestion du nouveau dispositif.

- La question de l'accompagnement social des ménages relevant potentiellement de ce dispositif fait l'objet d'un groupe de travail spécifique.

<p>Conseil général <b>LOIRE</b> EN RHÔNE-ALPES Délégation à la Vie Sociale</p>	<p>Direction des politiques sociales</p>		<p>Page 3 sur 3</p>
--	--	--	---------------------

### 3. Questions diverses

- **Intermédiation locative** : 4 réunions territoriales sont organisées sur l'ensemble du département et animées par la DDCS avec comme ordre du jour : les nouveaux formulaires DALO, le dispositif d'intermédiation locative et le nouvel accord collectif.
- **Réunion sur les baux glissants** : cette réunion est prévue le 14 janvier prochain et a pour objectif de faire le point avec les associations et les bailleurs sur le dispositif existant dans la Loire (circuits de saisine, de validation, modalités de contractualisation des engagements) et les points de blocage identifiés. Un retour devra ensuite être fait en équipe du Plan.
- **Exonération des redevances eau pour le FLU** : tous les distributeurs d'eau ont été sollicités par le Département afin de mettre en place l'exonération des redevances pour les ménages ayant bénéficié d'une aide du FLU pour des impayés d'eau. La majorité des distributeurs ont confirmé leur accord et cette procédure sera testée début 2010 sur quelques dossiers de la Stéphanoise pour ensuite être généralisée.  
Le montant des redevances peut représenter jusqu'à 10% du montant total de la facture.

**Prochaine réunion prévue le lundi 1<sup>er</sup> mars à 9h30 à la SDPS.**